

Contact : tél. 0809 100 167 mail : legalesERV@ebraservices.fr

COMMUNE DE WALTEMBOURG

Approbation de la carte communale de Waltembourg

La carte communale de Waltembourg a été approuvée par délibération du Conseil Municipal en date du 8 janvier 2024 et par arrêté préfectoral n° 2024-DDT/SABE/DA/PU-05 du 15 février 2024.
Le dossier est à la disposition du public sur le site internet de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg - <https://www.paysdephalsbourg.fr/enquete-publique-waltembourg>, à la DDT Metz et en mairie.

Le Maire :
FREISMUTH Jean-Marc

403674700

COMMUNE DE GROSTENQUIN

Attribution du lot de chasse n° 3

Suite à l'appel d'offre en date du 17 octobre 2023 concernant la location de la chasse communale du lot n° 3, le Conseil Municipal a attribué ce lot d'une contenance de 542 ha 16 a 21 ca à M. KLEIN François de FREYBOUSE pour un montant de 2 200,00 €.

Fait à GROSTENQUIN, le 16 février 2024
Le Maire,
Patrick SEICHEPINE

404068400

Publicités juridiques

T.J de Sarreguemines - Registre des Associations Avis aux fins de publication

Il a été inscrit le 26/02/2024 au Registre des Associations du Tribunal judiciaire de SARREGUEMINES
N°AMALIA : A2024SAG000005
l'association **Agir** pour les aidants en Moselle
ayant son siège 41 rue du Parc 57200 SARREGUEMINES
Les statuts ont été adoptés le 08/01/2024

L'association a pour objet :
Ouvrir au soutien des aidants familiaux non professionnels et en particulier, les parents d'enfants en situation de handicap.
Accompagner les aidants en proposant des solutions complémentaires aux dispositifs existants pour les informer, échanger, partager.

La direction se compose de :
Présidente : FAURE Marie-Hélène
Trésorière : PONSIN Zoya
Secrétaire : RICHIER Sophie

Sarreguemines, le 27/02/2024
LARBALETRIER Christine

402340100

Vie des sociétés

Constitutions de sociétés

OFFICE NOTARIAL DE L'EST

Avis de constitution

Constituée pour une durée de 99 années **Capital social est fixé à la somme de : NEUF CENTS EUROS (900,00 EUR).**

Les apports sont intégralement libérés. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Le gérant est la Société **HOMIE INVEST SAS** au capital de 1000 €, dont le siège est à ROSHEIM (67560), 10 A rue de Bischofsheim, identifiée au SIREN sous le numéro 952735512 et immatriculée au RCS de SAVERNE. La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au RCS de SAVERNE.

Pour avis
Le notaire.

403957000

Transferts de siège social

LK IMMO

Transfert de siège social

LK IMMO, Société civile immobilière au capital de 150 euros, dont le siège social est sis 122, rue Bunsen Technopole Forbach Sud à Behren-lès-Forbach (57460) enregistrée au RCS Sarreguemines sous le numéro 829 655 448 a décidé par Assemblée Générale Extraordinaire du 26 janvier 2024, de transférer son siège social à 20 Wenlock Road, London N1 7GU, England en Grande Bretagne et ce à compter du 29 janvier 2024 et que par conséquent celle-ci renonce à la nationalité Française et va acquérir la nationalité Britannique.

403681100

LK TACHY

Transfert de siège social

LK TACHY, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 500 euros dont le siège social est sis 122 rue Bunsen Technopole Forbach Sud à Behren-lès-Forbach (57460) enregistrée au RCS Sarreguemines sous le numéro 831 257 802 a décidé par Assemblée Générale Extraordinaire du 26 janvier 2024, de transférer son siège social à 20 Wenlock Road, London N1 7GU, England en Grande Bretagne et ce à compter du 30 janvier 2024 et que par conséquent celle-ci renonce à la nationalité française et va acquérir la nationalité Britannique.

403733700

Modifications statutaires

Avis d'enquête publique

Projet d'aliénation d'une section de chemin rural au P+R de Roussy-le-Village

Par arrêté n°18 du 28/02/2024 monsieur le Maire de Roussy-le-Village a ordonné une enquête publique sur le projet d'aliénation d'une section de chemin rural au P+R de Roussy-le-Village.

A cet effet, Monsieur Marc Alleno a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera sur une durée de 15 jours, du jeudi 21 mars 2024 17h00 au vendredi 5 avril 11h00 inclus.

Pendant le délai susvisé :

- Le dossier d'enquête sera déposé au secrétariat de la Mairie et consultable aux jours et heures d'ouverture habituels le lundi de 17h à 19h, le mercredi de 13h à 15h, le jeudi de 17h à 19h, le vendredi de 10h à 12h et le samedi de 09h à 11h afin que chacun puisse en prendre connaissance ;
- Le dossier d'enquête est consultable sur le site internet de la Mairie : <https://www.roussylevillage.com>

-Les observations éventuelles pourront être consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, ou adressées par écrit à Monsieur Marc Alleno le commissaire enquêteur au siège de l'enquête :

Mairie de Roussy-le-Village, 2 allée Abbé Pax, 57330 Roussy-le-Village

ou par voie électronique à l'adresse suivante :

roussy.le.village@wanadoo.fr

Monsieur Marc Alleno, le commissaire enquêteur recevra, afin de répondre aux demandes d'informations présentées par le public, les jours et heures suivants en Mairie :

le jeudi 21 mars de 17h à 18h
le vendredi 5 avril de 10h à 11h.